

RUGBY MAX

STAGE DE RUGBY & ACTIVITÉS LOISIRS

14 - 19 JUILLET 2019

DOSSIER D'INSCRIPTION

AGENCE WYCOM

LES STAGES RUGBYMAX

RUGBYMAX VOUS PRÉSENTE TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES DE NOS STAGES. VOUS Y TROUVEREZ LES RÉPONSES À TOUTES VOS QUESTIONS CONCERNANT LE BON DÉROULEMENT DU STAGE DE VOTRE ENFANT.



PRÉSENTATION

Les stages RugbyMax sont proposés pour les enfants de 8 à 15 ans (8 ans, 10 ans, 12 ans, 14 ans, 15 ans) voulant bénéficier d'une expérience sportive unique pour les vacances.

- * Stages exclusivement réservés aux garçons de 8 à 15 ans
- * Les pensionnaires seront accueillis le dimanche à 18h00 au camping de la Clape.

L'ACCUEIL DES ENFANTS

Le stage se déroule sur une semaine du dimanche au vendredi suivant. Nous accueillons les stagiaires à partir de 18h00 le dimanche soir. Une présentation du déroulement de la semaine pour nos jeunes joueurs est prévue avec le programme de la semaine.

Pour les enfants qui viennent en train : **La gare d'Agde**

LES DATES 2019

- **Pension complète** : du 14/07 au 19/07
- **Demi-pension** : du 15/07 au 19/07

HÉBERGEMENT & LIEUX

Logement

Les enfants seront logés au camping de la Clape, qui est un centre d'hébergement haut de gamme au Cap d'Agde.

Entraînements

Les entraînements ont lieu au Stade Michel Millet à Agde, proche du centre d'hébergement.

Séances de récupération

Les séances de récupération après la séance de rugby du matin auront lieu au centre aquatique l'Archipel.

ENCADREMENT DES ENFANTS

Au quotidien, les enfants sont encadrés par le directeur de stage Christophe Chollet, diplômé d'État, ainsi qu'un éducateur pour 12 enfants et un animateur BAFA pour 12 enfants à partir de 19h00. Les parents sont les bienvenus pour venir voir leur(s) enfant(s) au cours de leur journée à condition de ne pas déranger la vie du groupe et sur demande téléphonique auprès de Christophe Chollet.

Au cours du stage, le médecin JP Saucerotte est exclusivement présent pour le stage. Il interviendra au moindre souci de santé.

Pour les enfants en demi-pension

Les enfants en demi-pension sont attendus le lundi matin au centre d'entraînement Michel Millet entre 8h45 et 9h afin de débuter l'entraînement. Le soir, le stage se termine aux alentours de 18h00.

Pour les enfants en pension complète

Les enfants seront pris en charge du début à la fin du stage, comprenant l'hébergement au centre, les repas, ainsi que toutes les activités. La pension complète débute le dimanche au camping de la Clape.

LE TROUSSEAU

Dont chaque enfant devra être équipé avant le départ

- Sous-vêtement x5 (slips & chaussettes)
- Shorts x5
- Tee-shirt x5
- Tee-shirt manches longues x1
- Pantalon x1
- Paire de chaussures de sport
- Veste pour le soir x1
- Casquette x1
- Maillot de bain x1

(attention ! Les shorts de bain ne sont pas acceptés à la piscine)

- Trousse de toilette
- Draps de bain x2 (plage et douche)
- Crème solaire
- Petit sac à dos (pour transporter serviette et crème solaire)

Tenue complète de rugby

- Maillot
- Chaussettes
- Protège-dents
- Paire de crampons

**LES ENFANTS SE VERRONT
REMETTRE UNE SURPRISE A LA FIN
DU STAGE !**

INFORMATIONS PRATIQUES

Christophe Chollet

Directeur de stage

Diplômé d'État

Master 2 «Entraînement des sportifs de haut niveau»

Brevet État 2ème degré Rugby

Tel : 06 03 03 58 12

Mail : c.chollet@rugbymax.fr

INFORMATIONS ET RESERVATIONS

Laure Yapi

Directrice association DIYA

Tel : 06 77 77 19 19

Mail : team@rugbymax.fr

Site web : rugbymax.fr

Adresse : Stages RugbyMax - Laure Yapi

11 bis rue des Chaillots

92190 Meudon

DOSSIER D'INSCRIPTION RUGBYMAX

Votre inscription sera validée à réception de toutes les pièces du dossier d'inscription dûment complétées et signées.

PARENT

Nom & Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Portable

E-mail

Stages exclusivement réservés aux garçons de 8 à 16 ans. Les pensionnaires seront accueillis le dimanche à 18h00 au camping de la Clape.

STAGIAIRE

Nom & Prénom

Date de naissance Âge

Pratique le Rugby depuis

Sélections éventuelles

Club actuel

Taille Tee-shirt :

8 ans 10 ans 12 ans 14 ans 16 ans

Taille Short :

8 ans 10 ans 12 ans 14 ans 16 ans

Taille Chaussettes : 35-38 40-43

CHOIX DU STAGE

Pension complète

du 14/07 au 19/07

Demi pension

du 15/07 au 19/07

MODE DE PAIEMENT

Chèque(s) (1.2.3) Chèques ANCV Virement bancaire Site internet Participation autre (CE / Région)

JE COMPLÈTE MON DOSSIER

- Dossier d'inscription complété (page 3)
- Conditions générales signées (page 4)
- Paiement (chèque, CB ou virement)

Par chèque

PAIEMENT EN 1 FOIS

- PENSION COMPLÈTE 1 chèque de 649€
- DEMI-PENSION 1 chèque de 329€

PAIEMENT EN 3 FOIS

2 chèques de 200€ et 1 chèque de 249€
(Ordre du chèque : Association DIYA)

Je m'engage à renvoyer le dossier d'inscription, soit :

- Sur notre site internet : **rugbymax.fr**
- Par mail à l'adresse suivante : **team@rugbymax.fr**
- Par courrier : **Stage RugbyMax - Laure Yapi**
11 bis rue des Chaillots
92190 Meudon

JOINDRE AU DOSSIER
FICHE SANITAIRE DE LIAISON / ASSURANCE
EXTRA-SCOLAIRE / CERTIFICAT MÉDICAL DE
MOINS DE 3 MOIS / TEST DE NATATION

CONDITIONS GENERALES

1) CONDITIONS D'ANNULATION ET CAS PARTICULIERS

Conditions d'annulation avant le début du stage

- Plus de 45 jours avant la date de départ, il sera retenu 25% du montant total du séjour
- Moins de 45 jours et plus de 30 jours avant la date de départ, il sera retenu 50% du montant total du séjour
- Moins de 30 jours et plus de 7 jours avant la date de départ, il sera retenu 100% du montant total du séjour
- En cas de non présentation à la date du séjour, aucun remboursement ne sera effectué

Cas particuliers durant le stage

- Il ne sera consenti aucun remboursement pour une arrivée tardive ou un départ prématuré pour quelques raisons que ce soit, même une blessure pendant le stage
- En cas de blessure pendant le stage, il n'y aura aucun remboursement

2) DROIT A L'IMAGE

Autorisons : L'association DIYA dont le siège est situé : Palais des sports, boulevard des Hellènes, 34300 Agde :

a) À photographier et à filmer le jeune susmentionné. Cette autorisation couvre les photographies et les films qui pourront être pris au Stade Municipal d'Agde Michel Millet et au cours de toutes les activités intérieures et extérieures organisées dans le cadre du séjour du stage sportif.

b) À reproduire, diffuser et publier l'image, le nom, la voix du jeune susmentionné sur tous les supports et tous les formats actuels et à venir, notamment papier, supports audio et vidéo, analogiques et numériques, services en ligne sur tous les réseaux :

- dans les publications de toute nature des Stages RUGBYMAX destinées à un public interne ou externe, faites à titre gratuit ou onéreux.

- dans le cadre de la représentation et la promotion des Stages RUGBYMAX auprès de tout public et notamment : les plaquettes de présentation, les invitations, les tracts et affiches, les cartes de vœux, ainsi que les dossiers et communiqués de presse, reportages pour la télévision, les dossiers thématiques, les insertions publicitaires, les signalétiques, etc.

c) Durée des autorisations :

- L'autorisation de photographier et de filmer le jeune susmentionné est consentie pour la durée du Stage sportif.
- L'autorisation de reproduction, diffusion et publication de l'image du jeune susmentionné est valable pour une durée de trois années à compter du début du stage. Cependant, si la durée de vie du support utilisé est supérieure à ces trois années (exemple : plaquettes, signalétiques, affiches, ...), nous autorisons expressément RUGBYMAX à continuer à faire usage de ce support, sous réserve que la première reproduction et diffusion soit intervenue dans le délai des trois années précitées.

d) Gratuité des autorisations :

- L'autorisation de photographier et de filmer le jeune susmentionné est consentie à titre gratuit.

- L'autorisation de reproduction, diffusion et de publication de l'image du jeune susmentionné est également consentie

à titre gratuit, quel que soit le type d'exploitation, en nombre illimité, dans le monde entier.

3) FACILITE DE PAIEMENT

Afin de faciliter votre paiement, RUGBYMAX vous propose de payer en 3 fois sans frais :

- Paiement en 3 fois
- Par chèque

Merci de nous envoyer

- 2 chèques de 200€ et 1 chèque de 249€
- La photocopie d'une pièce d'identité

Ordre du chèque

ASSOCIATION DIYA

À envoyer à l'adresse suivante

Stage RugbyMax - Laure Yapi
11 bis rue des Chaillots
92190 Meudon

Fait à le

Signature (précédée de la mention lu et approuvé)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM PRÉNOM

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....
.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....